



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

SOMMAIRE

- | | |
|---------------------|------|
| 1. MOT DU COMITÉ | p.3 |
| 2. L'ADAP À GENÈVE | p.5 |
| 3. TANZANIE | p.7 |
| 4. BURKINA FASO | p.25 |
| 5. ÉTATS FINANCIERS | p.33 |
| 6. REMERCIEMENTS | p.40 |



LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ 2011-2012

Approuvée lors de l'Assemblée Générale du 3.10.2011

Président

Jean-Félix Savary

24/09/1971

59 rue Louis-de-Savoie

1110 Morges

savary@adap.ch

+41 (0)79/345 73 19

Vice-président
Responsable commission
recherche de fonds

Nicola Cantoreggi

06/07/1970

ISE-UNIGE, rte de Drize 7

1227 Carouge

nicola@adap.ch

+41 (0)78/758 18 34

Responsable
commission opération

Yves Hausser

27/12/1972

280, route de Jussy

1254 Jussy

hausser@adap.ch

+41 (0)22/320 13 36

Association pour le développement des Aires Protégées

15 rue des Savoises, 1205 Genève

(+41 22) 320 76 75

info@adap.ch, CCP : 17-212756-1

www.adap.ch

Trésorier

Ezra Ricci

27/07/1975

8a, chemin des Clochettes

1206 Genève

ezra@adap.ch

+41 (0)22/347 14 07

Responsable
communication

Alejandro Jorand

07/08/1974

14 bis, avenue du Cimetière

1213 Petit-Lancy

a.jorand@adap.ch

+41 (0)22/320 35 73

L'ADAP

Fondée en 1997, l'ADAP est une ONG suisse basée à Genève. Fruit d'une réflexion critique sur les politiques de conservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles en Afrique, l'ADAP entend aider les communautés avec lesquelles elle travaille à faire de la protection de l'environnement un facteur de développement. L'ADAP est membre de la Fédération Genevoise de Coopération et collabore avec de nombreux acteurs publics.



MOT DU COMITÉ

Chers membres,
Chers partenaires,
Chers amis,

L'année 2011 aura été une année forte pour l'ADAP. La pression sur les ressources de notre planète augmente sans arrêt. Cette réalité de notre monde contemporain, nous la connaissons tous et les médias s'en font largement l'écho. Mais sur le terrain, le processus s'accélère et cette pression devient aujourd'hui insoutenable pour de nombreux terroirs aux prises avec une prédation sans précédent sur leurs ressources. Notre mode de vie le demande. Le développement rapide des pays dits « émergents » ne fait qu'accélérer le processus. Face à ces changements brutaux le temps manque pour organiser une transition. Les sommes colossales en jeu ont rapidement raison des bonnes volontés.

Ainsi, probablement depuis sa création, l'ADAP n'aura jamais senti aussi fort qu'aujourd'hui la nécessité de son action. Dans tous les projets que nous soutenons, nous sommes aux prises avec des situations complexes qui évoluent rapidement et qui mettent en péril des écosystèmes entiers. La situation est spécialement préoccupante en Tanzanie, où la pression sur les ressources atteint un paroxysme qui peut rompre les équilibres fragiles en place. Aujourd'hui, la demande mondiale pour l'uranium et les biocarburants menacent directement nos actions. Des grandes compagnies internationales déploient leurs intérêts et bousculent les cadres de concertation en place.

Face à cette réalité implacable, que peut faire une petite association comme l'ADAP? Cette question nous a beaucoup animés ces derniers temps. Faut-il jeter l'éponge? L'ADAP ne peut

s'y résoudre. Changer de mode d'action? Oui, probablement. Les enjeux globaux et locaux sont plus que jamais intriqués et de nouveaux modes d'action sont à imaginer. Mais il faut surtout et avant tout continuer notre travail sur le terrain, y compris dans un univers qui devient de plus en plus hostile. Bien sûr, il y a bien une limite. Celle-ci a été franchie à Selous, ce qui oblige l'ADAP à engager un douloureux retrait. Face à l'avancée journalière des intérêts commerciaux de l'extraction d'uranium (qui a commencé dans la plus grande aire protégée du monde, patrimoine mondial de l'UNESCO), l'ADAP ne fait pas le poids et il devient inutile de mettre en danger des personnes. Cependant, sur les deux autres projets que nous soutenons, la situation est certes préoccupante, mais elle reste contenue et les succès sont nombreux. Les cadres de concertation mis en place tiennent le coup pour l'instant et permettent aux populations de jouer leur rôle dans le développement de leur région. Nous nous devons de continuer à soutenir ces actions, avec plus de détermination encore.

Bien que nos moyens soient faibles, nous devons donc envisager également des changements dans notre logique d'action. En premier lieu, nous intéresser davantage à la source du problème, notamment les pays consommateurs. Ici, en Suisse, nous sommes aussi concernés. C'est donc un effort de communication que nous devons faire, pour témoigner et pour provoquer une réflexion. Nous n'avons qu'une seule planète et la biodiversité qu'elle abrite reste notre principal patrimoine. C'est donc dans cette direction que nous regardons également aujourd'hui. Dans cette perspective, un

effort important a été réalisé avec une amélioration de nos moyens de communication. Un projet de symposium pour 2012 est également en cours. Tout ceci grâce à l'engagement déterminé d'un petit noyau dur de personnes. Mais c'est également grâce à de nombreuses personnes qui nous ont aidé à un moment ou un autre de l'année. Qu'ils soient tous remerciés ici! Aujourd'hui cependant, nous restons toujours dans une situation précaire. Nous avons besoin de forces nouvelles pour mener nos actions, ainsi que de nouveaux membres pour mieux diffuser notre message. N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou à encourager vos connaissances à nous rejoindre en tant que membres! Notre patrimoine est en danger. C'est le temps de l'action.

Le comité de l'ADAP

REJOINDRE L'ADAP

L'ADAP existe grâce au soutien de ses membres. Si vous souhaitez contribuer au développement de ses activités, rejoignez-nous en tant que membres et restez ainsi informés sur l'évolution de nos actions. Pour ce faire, n'attendez pas et remplissez de suite le formulaire d'adhésion qui se trouve sur notre site Internet!
www.adap.ch

L'ADAP À GENÈVE

Depuis son bureau de la Maison des Associations, l'équipe de l'ADAP n'a cessé de chercher de nouveaux moyens et de nouvelles idées pour faire vivre l'association au niveau local et pour faire découvrir ses projets au grand public.

Un nouveau partenariat avec Carouge

La ville de Carouge a souhaité qu'une partie importante du montant qu'elle alloue annuellement à l'aide au développement, via la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), soit attribué à un projet phare capable de représenter aux mieux les engagements de la commune. Ayant le choix entre plusieurs projets que lui a présenté la FGC, Carouge a finalement décidé de s'engager pour le projet que l'ADAP mène depuis 2004 dans le sud-est du Burkina Faso. Outre la reconnaissance de son action, ce choix a permis à l'ADAP de se rapprocher de la Cité sarde et a rapidement conduit à l'élaboration de nouvelles idées de collaboration. Participation de l'ADAP aux manifestations de la commune, mise en relation et échanges entre jeunes écoliers burkinabés et carougeois, organisation d'un symposium sur la gestion des ressources naturelles, les idées ont été lancées en 2011, espérons que nous saurons les réaliser en 2012.

Manifestations à Genève

L'ADAP a participé au cours de l'année 2011 à plusieurs manifestations, afin d'informer et de promouvoir ses activités. Au mois de janvier, elle est tout d'abord intervenue en tant qu'exposant au Carrefour Solidarité organisé à Meyrin par la FGC. Basée sur le thème de la souveraineté alimentaire, cette manifestation a permis à l'ADAP d'y présenter les initiatives qu'elle défend et notamment celles qu'elle encourage en matière de développement.

Du 13 au 15 mai, l'ADAP a ensuite participé au Festival du Développement Durable qui s'est déroulé sur une multitude de lieux répartis sur l'ensemble du canton. Présente au Pavillon Plantamour avec une dizaine d'autres associations actives dans le domaine de la protection de la nature, l'ADAP en a profité pour offrir au public une projection de photos prises sur le terrain. Avec comme slogan « la Biodiversité : la connaître pour mieux la protéger! », l'ADAP a également mis en avant l'étendue de son action en matière de gestion des ressources naturelles.

Au mois de juin, l'équipe de l'ADAP a profité de son stand à la fête de la Musique à Genève pour aller à la rencontre du public et pour mettre un visage sur certaines des personnes qui soutiennent l'association depuis plusieurs années. Un vrai plaisir et de beaux moments d'échange et de partage! De nombreux visiteurs sont également venus s'enquérir de nos activités et ont trouvé les projets développés par l'ADAP très

intéressants. Néanmoins, malgré les nombreux contacts établis, peu de nouveaux membres se sont inscrits dans l'association, ce qui laisse entendre que cette manifestation ne se prête que marginalement à la sensibilisation du public. Ma foi tant pis et vive la fête!

Pour une question de roulement, l'ADAP devra passer son tour en 2012, mais vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition de 2013.

Grâce à un nouveau partenariat mis en place avec l'association Labarje, l'ADAP a finalement été chargée d'animer durant deux samedis entiers la roulotte-buvette se trouvant sur la promenade des Lavandières au bord du Rhône. Décontractés et musicalement animés par la présence de Dj's, ces deux samedis ont été une belle réussite et ont permis de faire découvrir davantage les projets de l'ADAP. Cela lui a aussi permis de récolter près de 3'000Chf. Le partenariat ayant été reconduit, nous vous invitons déjà à nous rejoindre les samedis 28 juillet et 1 septembre au même endroit.

Intensification dans la recherche de fonds

L'ADAP a pu compter sur un secrétariat fonctionnel à 100% tout au long de l'année 2011 pour effectuer le travail administratif dont dépend son bon fonctionnement. La présence permanente de l'un ou de plusieurs membres de son équipe au sein de ses locaux a permis à l'ADAP d'assurer un suivi régulier des projets, mais surtout d'être réactive face aux diverses sollicitations dont elle a été l'objet tout au long de l'année. Bien que le travail effectué puisse être jugé satisfaisant, les conditions de travail des membres du secrétariat demeurent précaires, puisqu'une seule personne

est actuellement salariée, et cela uniquement à 50%. Consciente que cette situation n'est pas durable à long terme, l'ADAP a multiplié les contacts durant l'année afin d'essayer d'améliorer sa capacité à récolter des fonds. Parmi les actions entreprises, une première prise de contact a notamment eu lieu avec les entreprises American Express et Ecko Unlimited, afin de pouvoir installer dans certaines de leurs succursales des boîtes de dons avec présentoirs ad hoc des activités de l'ADAP. Si les derniers mois de l'année ont permis une avancée significative vers la mise en place d'un tel partenariat, rien n'a encore été officialisé. D'autres entretiens visant à récolter des fonds ont également été conduits durant l'année avec différents partenaires éventuels, mais n'ont pas encore débouchés sur de résultats concrets. Toute en espérant que ces démarches aboutissent en 2012, nous en profitons pour vous rappeler au combien vos contributions financières sont précieuses pour l'ADAP et pour vous en remercier.

SOUTENIR L'ADAP

- Soutenir financièrement l'ADAP à travers un don CCP: 17-212756-1
- Soutenir matériellement l'ADAP, par des dons de matériel de bureau ou des équipements.
- Participer à nos voyages écotouristiques, dont les bénéfices reviennent aux populations locales.

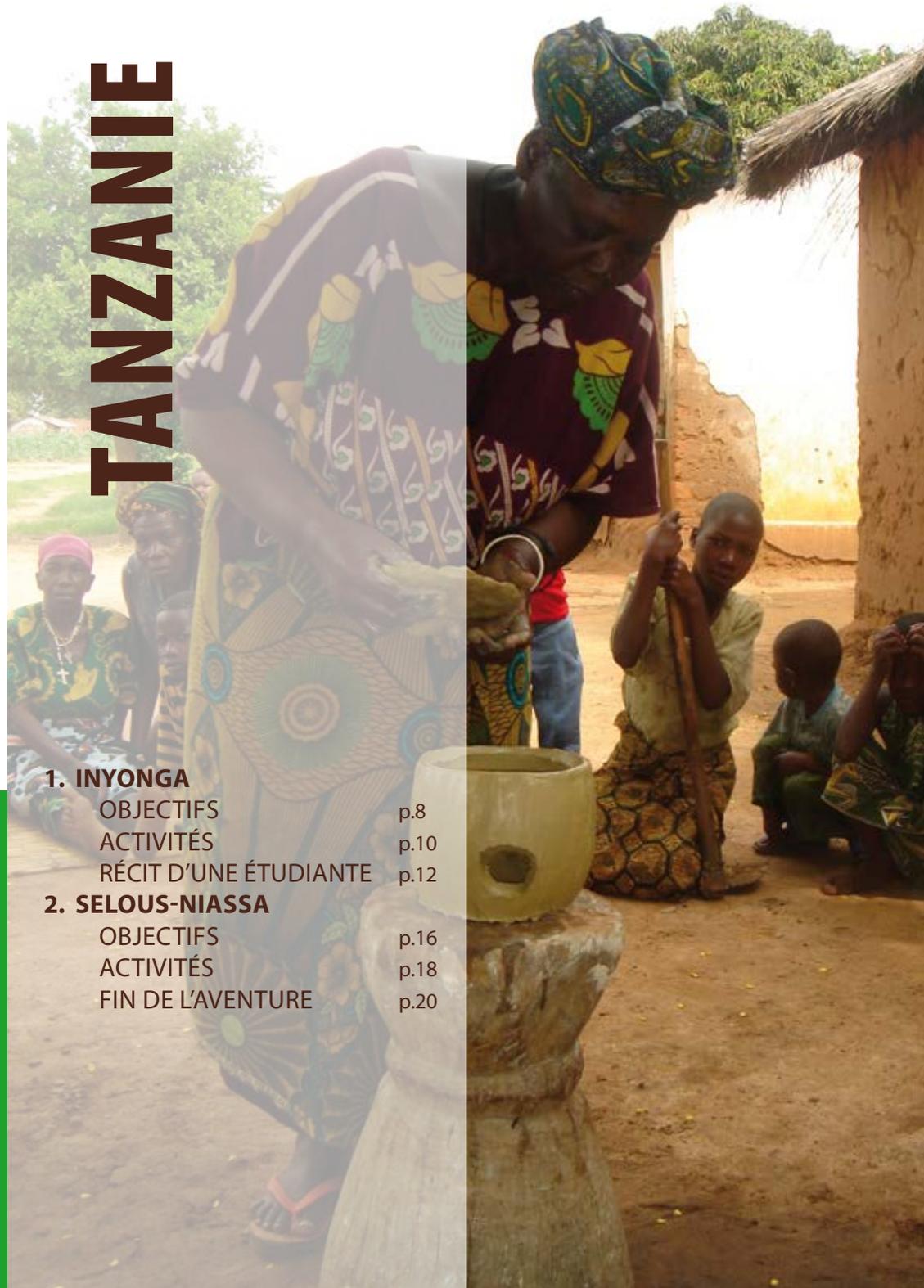
TANZANIE

1. INYONGA

| | |
|-----------------------|------|
| OBJECTIFS | p.8 |
| ACTIVITÉS | p.10 |
| RÉCIT D'UNE ÉTUDIANTE | p.12 |

2. SELOUS-NIASSA

| | |
|-------------------|------|
| OBJECTIFS | p.16 |
| ACTIVITÉS | p.18 |
| FIN DE L'AVENTURE | p.20 |



OBJECTIFS

PROJET DE GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES À INYONGA

La division d'Inyonga se trouve dans le district récemment formé de Mlele, qui lui-même fait partie de la nouvelle région de Katavi, dans l'ouest de la Tanzanie.

Largement dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles se trouvant sur leurs terres, les communautés des 13 villages soutenus par



le projet ont vu passer sous gestion gouvernementale exclusive la majeure partie des terres sur lesquelles elles pratiquaient leurs activités traditionnelles.

Au cours de ces 30 dernières années, la politique conduite par le gouvernement tanzanien en matière de valorisation des ressources naturelles a

ainsi peu à peu soustrait, par classements successifs en territoires de conservation, d'importantes portions des territoires d'usage communautaire. Les décisions prises par le gouvernement ont ainsi conduit à une situation, où, sur les 10'000 km² de la division d'Inyonga, il ne reste aujourd'hui plus que 620 km² de terre sous gestion villageoise.

Bien que d'après la législation, les activités traditionnelles des communautés villageoises auraient dû pouvoir se poursuivre dans certains des espaces classés, les acteurs contrôlant, de facto, ces zones ont souvent nié ces droits et exclu de force les acteurs villageois, ne respectant ainsi pas la situation de jure.

Ce déséquilibre a conduit à une situation de prédation accrue et de conflit permanent entre les divers acteurs que l'ADAP a partiellement contribué à résoudre ces dernières années en instaurant des mécanismes de gestion communautaire des ressources naturelles et en soutenant le développement de nouvelles activités économiques durables.



Le projet a en effet rendu possible qu'une surface de 900 km², jusque là classée en réserve forestière, soit remise en gestion aux communautés locales par le gouvernement tanzanien sous forme de zone apicole. Ce type d'aire protégée du patrimoine communautaire permet ainsi d'assurer la participation des communautés à la gestion de la zone et surtout de générer des revenus au niveau local issus de l'exploitation légale des ressources, tout en contribuant au maintien de l'écosystème et des ressources.

Outre l'apiculture, qui était déjà pratiquée traditionnellement par environ 20% de la population, des activités comme l'agroforesterie, l'écotourisme ou la transformation de produits forestiers ont été identifiées et reconnues par les communautés locales comme des activités économiques alternatives et durables et sont donc soutenues par le projet.

Le projet vise finalement à diminuer les conflits liés à l'utilisation de la terre en effectuant un travail de sécurisation foncière, à travers la mise en place de plans de gestion des terres villageoises et en attribuant des titres de propriétés aux habitants des différents villages concernés.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2011

Gestion des terres villageoises

Dans le but de diminuer les conflits liés à l'utilisation des terres et de renforcer le droit foncier des populations villageoises, les activités conduites dans le cadre du projet ont permis :

- La démarcation et l'enregistrement de 186 parcelles agricoles individuelles.
- La révision des plans de gestion des terres de 12 villages.
- La mise en place de nouveaux panneaux signalétiques.
- L'approbation des réglementations villageoises par les assemblées générales de 6 villages.
- La réparation de 30 puits dans les villages.

Gestion de la zone apicole

Afin d'améliorer la gestion des ressources naturelles au sein de la zone apicole, les activités suivantes ont été réalisées :

- La conduite de 9 patrouilles de surveillance et la saisie de plus de 200 planches d'arbres.
- L'organisation d'un voyage d'études de 7 jours sur la gestion forestière pour 12 personnes.
- La conduite d'une formation en matière de suivi et d'inventaire faunistique pour 10 éco-gardes villageois.
- La mise en place des pièges photos à l'aide de GPS.
- L'organisation de 14 jours de rencontres et d'échanges entre deux représentants du Ministère des Ressources Naturelles et du Tourisme et 200 villageois pour discuter de la gestion de la réserve apicole.

Appui à l'apiculture

Le développement du secteur apicole a lui aussi connu quelques avancées significatives, dont notamment :

- La participation d'IBA à 4 foires commerciales.
- L'écoulement de la totalité du miel récolté sur le marché régional et national (~100t) pour un revenu estimé à 140'000CHF.
- La création d'un espace de stockage, de filtrage et de conditionnement correspondant aux normes établies par le Tanzania Bureau of Standard.
- La construction d'un magasin.
- L'enregistrement des nouveaux camps d'apiculteurs présents dans la zone apicole.

Appui aux diverses activités économiques

D'autres activités comme l'écotourisme, la transformation de produits forestiers, la fabrication de savons ou l'agroforesterie sont développées dans le cadre du projet. Voici quelques résultats :

- Organisation et conduite d'un voyage de 7 jours pour 2 personnes.
- Mise en place d'un fonds tournant profitant à 5 groupements de femmes productrices de savons. Production de 1500 savons.
- Plantation de 250 manguiers.
- Organisation d'une formation en agroforesterie pour 20 personnes.
- Création de 2 pépinières et plantation de 7000 arbres.



Dans le cadre de son partenariat avec la Haute Ecole du Paysage, de l'Ingénierie et d'Architecture, l'ADAP offre chaque année à des étudiants la possibilité de partir sur le terrain pour réaliser leurs travaux de recherche de fin d'études. Si le but premier de ce partenariat est de permettre la réalisation d'études bénéficiant au projet et aux populations locales, il est surtout, pour les étudiants, une opportunité rêvée de s'immerger dans un univers totalement différent du leur et de découvrir une autre façon de vivre, de penser, d'échanger....

RÉCIT D'UNE ÉTUDIANTE PARTIE À INYONGA POUR SON TRAVAIL DE DIPLÔME

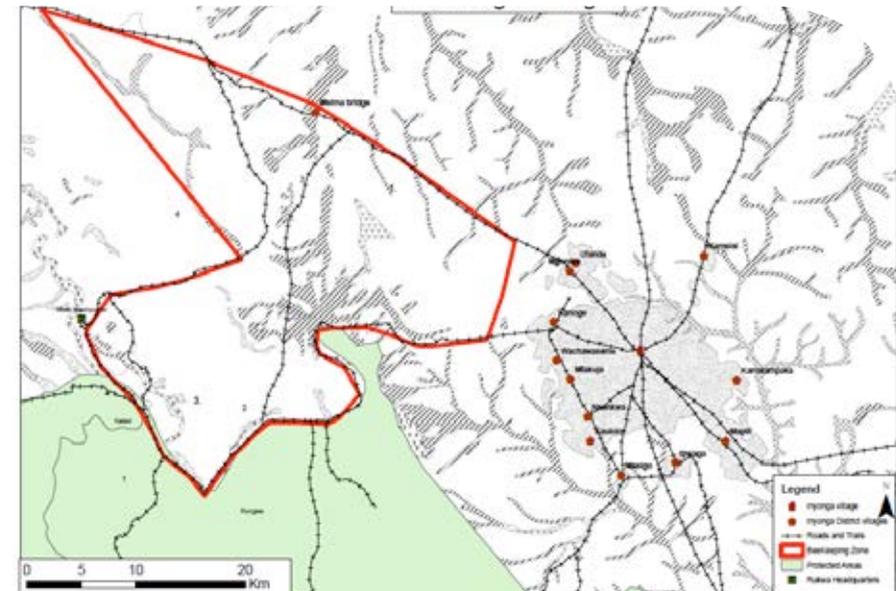
Un travail de recherche certes, mais une expérience humaine avant tout !

Mon voyage

Après une journée d'avion depuis Genève, quelques jours à Dar Es Salaam, me voici dans le bus en direction d'Inyonga. Quatre jours de bus, une observation de girafe, de nombreux babouins, une journée de voiture et des kilomètres de routes poussiéreuses et chaotiques ; Inyonga enfin !

Arrivée au village, l'accueil du personnel d'ADAP Inyonga, le premier contact avec les villageois, la mise en place du planning pour les différentes enquêtes que je devais faire dans les villages et voici que commence mon séjour.

La vie au village se déroule sans eau courante ni électricité, petit charme supplémentaire, se coucher avec le soleil, c'est très agréable. Aucune lumière parasite le soir, éclairage aux étoiles. Surtout qu'en Tanzanie les étoiles sont tellement plus proches et nombreuses qu'en Suisse ; un délice pour les yeux.



Après le village, Mlele, belle forêt de Miombo dans laquelle se situe la réserve apicole sur laquelle mon travail s'est focalisé. Campement en bordure de la rivière Iloba. Découverte de la récolte traditionnelle du miel à la tombée de la nuit et des soirées au coin du feu. La vision des étoiles depuis le hamac, dernière image avant de s'endormir. Une salle de bain de rêve ; douche sous la cascade au milieu des arbres. Un petit coin de paradis terrestre

Mon travail

Le but de mon travail fut d'étudier les savoirs écologiques traditionnels des apiculteurs Wakongo afin d'émettre des recommandations et des suggestions qui servent leur valorisation et leur intégration au plan de gestion de la zone apicole.

Pour ce faire, j'ai réalisé des enquêtes par questionnaire auprès des apiculteurs des 13 villages. Mon travail a permis de mettre en évidence l'ampleur des connaissances des apiculteurs



concernant l'apiculture traditionnelle et le milieu dans lequel s'inscrit cette activité. Ces connaissances couvrent de nombreux domaines tels que la botanique, la connaissance du comportement des abeilles en passant par les savoirs et les croyances traditionnelles.

La majorité des apiculteurs sont des hommes d'un certain âge. Seule une minorité de femmes pratique cette activité.

Les apiculteurs rencontrés utilisent trois types de ruches. La grande majorité (85%) des ruches utilisées sont des ruches traditionnelles en écorce (barck hive). Les ruches modernes (box hive) ne sont que très peu répandues (3%). La ruche en tronc (log hive) qui est une ruche traditionnelle, mais plus moderne que celle en écorce, est utilisée par 12% des apiculteurs.

Les deux ruches traditionnelles sont beaucoup plus présentes car elles sont utilisées depuis longtemps. Leur usage est ancré dans la tradition.

Il existe cependant un gros problème lié à ces pratiques apicoles traditionnelles. Elles sont en opposition avec la loi tanzanienne en vigueur qui régit l'apiculture et qui interdit leur fabrication et leur utilisation.

Les ruches modernes et leur usage nécessitent encore un temps d'adaptation des pratiques et des habitudes. Seulement certains apiculteurs craignent que la modernisation de leurs pratiques nécessite « l'oubli » de leurs connaissances traditionnelles et de réapprendre l'apiculture entièrement.

Toutefois, ces craintes ne sont à mon avis pas fondées, les apiculteurs ne doivent pas changer toutes leurs pratiques mais les adapter aux lois en vigueur.

Mes souvenirs

Deux mois de rencontres avec des personnes incroyables, toujours prêtes à aider, à participer et à offrir alors qu'ils n'ont que peu de choses, les rires et les sourires de tous les jours aussi. Je me suis sentie comme à la maison grâce à leur accueil et leur gentillesse sans

limite. Il n'y a pas besoin de parler la même langue pour pouvoir se comprendre. La compréhension et la complicité n'ont pas besoin de mots pour s'établir. Merci infiniment ...

J'ai particulièrement apprécié la grande implication des apiculteurs qui se sont mobilisés pour répondre à mes questions malgré la longueur de mes questionnaires et qui ont accepté de m'expliquer et de me montrer leurs pratiques. Merci à eux tous.

J'ai eu un contact privilégié avec certains villageois, avec certains éco-gardes villageois et des apiculteurs. Si j'ai pu apprendre tant de choses sur l'apiculture traditionnelle, c'est aussi grâce à mon traducteur. Merci à lui pour son travail conséquent et sa patience, il m'a permis d'accéder à certaines informations que je n'aurais pas pu obtenir sans lui. Il m'a également fait déguster des papayes, découvrir les alcools de fabrication artisanale et m'a accompagné et a veillé sur moi durant toutes les rencontres avec les apiculteurs.

Certaines personnes ainsi que certains moments passés à Inyonga et dans la région sont ainsi ancrés dans ma mémoire et dans mon cœur.

La simplicité de la vie, des relations entre les gens, le rythme propre aux journées tanzaniennes, et la vie si proche de la nature m'ont beaucoup apporté. Un vrai « retour aux sources ».

Inyonga a été une expérience très enrichissante tant du point de vue du travail qu'au niveau personnel. Je n'attends qu'une chose, pouvoir y retourner et revoir tous ces gens formidables ainsi que leur région.

Merci à l'ADAP et à tous ceux qui ont rendu ce voyage inoubliable.

Sandra



OBJECTIFS

PROJET D'APPUI À L'APICULTURE DANS LE CORRIDOR SELOUS - NIASSA



Initié en 2006, ce projet a pour but de venir en soutien aux communautés de 17 villages situés dans les districts de Namtumbo et Tunduru dans le sud de la Tanzanie. Faisant partie de l'une des plus pauvres et des plus enclavées du pays, cette région possède une économie locale basée sur l'agriculture et sur l'exploitation directe des ressources naturelles. La principale activité économique reste cependant la chasse sportive qui exploite la majorité de l'espace forestier de la région sous forme de blocs de chasse. Toutefois, les découvertes récentes de nombreux gisements de minerais dans la région (diamants, uranium) et la progression des fronts pionniers agricoles (tabac, riziculture) menacent directement la conservation de ces espaces naturels.

Dans un tel contexte, les populations de plusieurs villages de la région se sont associées depuis plus d'une dizaine d'années pour mettre sur pied des zones de gestion communautaire de la faune (Wildlife Management Area – WMA) afin d'assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles contenues dans le corridor reliant la Game Reserve de Selous en Tanzanie à celle de Niassa au Mozambique. Pour réaliser ce projet, elles ont identifié l'apiculture comme une source potentielle de revenus complémentaires à ceux issus de la chasse. Plus récemment, la cueillette et la commercialisation de champignons a également été perçue comme une activité économique alternative potentiellement réalisable. Afin de soutenir les communautés dans leur projet, l'ADAP s'est engagée à appuyer le développement du secteur apicole et son intégration formelle au sein des WMA. Elle contribue également au renforcement des capacités locales et participe à l'identification et au développement de nouvelles activités durables et génératrices de revenus.



ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2011

Renforcement des capacités des organisations de base communautaire (CBO)

Le renforcement des capacités des CBO's a pour but de leur permettre de s'imposer graduellement comme acteurs incontournables dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Dans cette optique, les activités suivantes ont notamment été réalisées :

- Tenue de séances de coordination internes aux CBO's.
- Conduite d'une formation en comptabilité et secrétariat pour 14 membres des CBO's.
- Participation de 4 représentants des CBO's à une formation en « Participatory Rural Appraisal ».

Développement de l'activité apicole

Le développement de l'apiculture en vue de son intégration formelle au sein des WMA's suit son cours :

- 324 apiculteurs ont profité d'une formation portant sur les techniques de collecte, de traitement, de filtrage et de conditionnement du miel.
- 67 apiculteurs ont suivi une formation portant sur l'utilisation de ruches modernes.
- 162 personnes ont suivi une formation portant sur le marketing.
- Un voyage d'études à Inyonga a été organisé pour 15 apiculteurs mandatés par les groupements.
- Les représentants des groupes d'apiculteurs ont participé à 3 foires commerciales.

Mise en place d'un système de micro-crédit

L'identification et le développement de nouvelles activités durables et génératrices de revenus répondent à une demande exprimée par les communautés locales.

Si la plupart des formations techniques ont été données au cours de l'année précédente, cette année a permis de mettre en place un système de micro-crédit devant aider les groupements à développer les activités identifiées :

- Deux séminaires de 2 jours et rassemblant 104 apiculteurs ont été conduits sur les questions liées à la mise sur pied, à l'organisation et au fonctionnement des systèmes de micro-crédit.
- Une formation a été délivrée par le Cooperative Officer du District durant 2 jours dans chaque District.
- Un premier comité temporaire pour assurer

le démarrage des activités a été créé dans chaque District.

- Les groupements ont été appuyés pour leur structuration et la mobilisation de l'épargne.
- Des visites de suivi visant à appuyer les membres des comités à enregistrer les groupements, ainsi que des deux CBO's, ont été effectuées.
- 60% des groupements avaient payé leurs contributions en juin, 90% décembre.
- Le système de Micro-crédit de Nalika a été enregistré auprès du gouvernement en octobre et celui de Mbarangandu en novembre.



FIN DE L'AVENTURE DANS LE CORRIDOR SELOUS-NIASSA

ou quand le miel et les populations locales ne pèsent pas lourd face aux intérêts de l'extraction de l'uranium.

Présente depuis 2006 dans le sud de la Tanzanie, l'ADAP a dû se résoudre à jeter l'éponge face aux intérêts que génèrent l'extraction de l'uranium. Retour sur les étapes qui ont poussé l'ADAP à prendre cette décision difficile.

Le contexte

Présentes en phase « d'exploration » depuis 2007, les multinationales de l'uranium sont aujourd'hui fermement implantées dans le corridor Selous-Niassa, alors que, de manière concomitante, les projets de conservation et de développement sont en train de se raréfier dans la région. Il faut dire que les gisements qui ont été trouvés sont considérés par les marchés internationaux de l'uranium comme extrêmement prometteurs et ont amené certain « big players » de l'industrie à s'investir sur ces territoires, à l'image d'Uranium One, multinationale canadienne qui tient le 9ème rang de produc-

teur mondial. Dans un contexte de crise énergétique mondiale, et malgré les décisions courageuses prises par l'Allemagne et la Suisse en matière de sortie du nucléaire, le nucléaire civil a encore de beaux jours devant lui, particulièrement si l'on considère la dépendance à l'atome de pays comme les Etats-Unis ou la France, ou de pays émergents comme la Chine et l'Inde pour qui le nucléaire représente la solution la moins coûteuse et la moins compliquée pour répondre à la demande croissante d'énergie de leurs économies en développement.

La situation sur le terrain

Le projet appuyait 17 villages géant deux WMA situées dans la partie nord du corridor, dans les Districts de Namtumbo et de Tunduru, en bordure de la réserve de Selous. Plusieurs gisements ont été identifiés par les compagnies d'uranium, et aujourd'hui 3 compagnies détiennent des permis d'exploration recouvrant la plus grande partie de

ces deux zones. La situation est particulièrement critique dans le district de Namtumbo où un gisement recouvrant une partie de la Réserve de faune de Selous, la Forest Reserve de Ndendeule et la WMA de Mbarangandu est sur le point d'être mis en exploitation (site de traitement construit et route d'accès goudronnée déjà aménagée). Une étude d'impact sociale et environnementale a été menée et déposée depuis maintenant deux ans auprès du gouvernement, toutefois, aucun des projets investissant dans le domaine de la conservation et de la gestion durable des ressources n'est parvenu à en obtenir copie, alors qu'il s'agit pourtant d'un document public...

Aucune démarche d'information transparente n'a été conduite auprès des villages, aucune consultation n'a été menée, mais les annonces par une seule de ces sociétés d'un chiffre d'affaire prévisionnel de 200 millions de dollars annuel pendant plus de 10 ans (dont le gouvernement ne touchera que 5 millions, conformément à la loi...) et les

accords politiques à haut niveau ont permis une forte implantation des sociétés minières.

L'UNESCO et l'IUCN se sont manifestées pour relever que de leur point de vue l'ouverture d'une extraction d'uranium n'était pas compatible avec le maintien du statut de Patrimoine Mondial de la réserve (qui est en outre menacée dans sa partie nord par un projet de grand barrage hydro-électrique). La Tanzanie propose donc de déclasser la partie qui sera mise en exploitation pour maintenir le statut. Toutefois, suite à une visite de terrain organisée en août 2011, l'UNESCO et l'IUCN ont réitéré leur position. Le Ministre des ressources naturelles et du tourisme, que l'on aurait pu s'attendre à voir défendre l'intégrité de sa réserve, s'est au contraire manifesté à plusieurs reprises dans les médias tanzaniens pour défendre la mise en exploitation des gisements d'uranium, et cela même contre l'avis de l'UNESCO et de l'IUCN. La décision ultime de l'Assemblée Générale de l'UNESCO est attendue pour août 2012.



Gouvernance

La Tanzanie connaît une gouvernance quelque peu chaotique et la corruption y est endémique. Dans ce contexte la mission de suivi menée par l'ADAP en juillet 2011 s'est retrouvée face à une situation paradoxale : les membres de la CBO de Mbarangandu et les représentants du District, principaux partenaires du projet, se sont montrés très réticents, voire hostiles, lorsque l'ADAP a fait état des problèmes qu'impliquaient le développement de l'extraction de l'uranium sur les activités soutenues par le programme. De fait, tant le miel que les champignons sont des bioaccumulateurs et étant destinés à la consommation humaine, ils ne peuvent être produits dans des zones à risque de contamination élevée.

Après investigation, nous avons découvert que le comité avec lequel nous avons collaboré de 2006 à 2010 a essayé de s'opposer aux développements de l'uranium, notamment en essayant de diffuser de l'information issue de l'étude d'im-

pact dans les villages. Le Regional Commissioner est intervenu par-dessus ses subordonnés du District pour mandater un audit de la CBO qui a évidemment démontré des irrégularités qui ont justifié la dissolution du comité incriminé. L'élection d'un nouveau comité a conduit à placer aux postes clés de la CBO (président, trésorier) des personnes totalement dévouées aux compagnies minières et qui spéculent passablement sur les compensations qui doivent être versées par les compagnies minières, certes importantes localement (25'000 USD), mais tellement insignifiantes si elles sont mises en perspectives avec les gains réalisés.

Quant aux « politiques » rencontrés, qu'il s'agisse de représentants de l'exécutif ou du législatif, tous tiennent un discours extrêmement favorable au développement de l'industrie minière qui va permettre, selon eux, d'apporter le « développement ». Contrairement à la région de Bahi où une forte opposition locale s'est développée,

on n'observe aucun développement d'une opposition locale dans les Districts de Namtumbo et de Tunduru. Cela est probablement dû au faible niveau d'information et d'éducation, ainsi qu'à l'attitude conquérante des compagnies minières.

Impacts et conséquences directes

Une évaluation des sites touchés a révélé qu'une importante partie des ruches installées dans les WMA sont situées dans un périmètre proche de puits déjà excavés. Nous avons donc recommandé de déplacer les ruches et de refaire le zonage des zones favorables à l'apiculture en excluant dans un rayon de 40 km les sites d'extraction. Faute d'avoir obtenu les informations contenues dans l'étude d'impact, ou encore des cartes précises des sites prévus pour l'extraction, il nous est cependant difficile d'estimer de manière plus détaillée les impacts, notamment sur les cours d'eau et sur l'écosystème, la faune et évidemment sur les populations humaines.

Suite à l'impossibilité d'obtenir les informations permettant d'évaluer les risques sur l'éventuelle poursuite des activités et à l'hostilité croissante à laquelle elle faisait face, l'ADAP a dû se résoudre à mettre fin au projet en février 2012. Les informations dont elle disposait ont été transmises à des ONG spécialisées et l'ADAP a adopté un profil bas en se retirant.

Résultats et limites de l'action de l'ADAP

Les résultats des activités soutenues par l'ADAP commençaient à devenir significatifs – première production de miel ayant dépassé les 6 tonnes, plus de 2'000 ruches modernes construites et posées par plus de 1'000 apiculteurs depuis le début du projet, plus de 60 groupements de producteurs organisés et enregistrés et légalement habilités à pratiquer l'apiculture dans les zones de faune – lorsque les perspectives de développement de l'exploitation de l'uranium se



sont précisées. En l'état et compte tenu de l'absence de toute opposition locale, il paraît difficile et peu légitime de tenter de s'opposer en tant qu'organisme étranger à ces développements. L'action de l'ADAP, dans ce domaine, ne peut se faire que pour appuyer des initiatives entreprises par des acteurs locaux, notre organisation tirant la légitimité de son action des ces partenariats.

L'interruption non prévue du programme nous a fait prendre conscience de manière aigüe de la limite de nos actions. Car dans bien des cas, ce ne sont aujourd'hui plus les acteurs locaux qui décident du devenir des territoires sur lesquels ils sont légitimes et parfois légaux (les WMA sont des terres qui appartiennent aux villages). Ces situations mettent en évidence la nécessité de s'associer à d'autres acteurs pour opposer des fronts de refus à de tels développements, fondés sur des perspectives de revenus importants à court terme, qui le plus souvent échappent dans

leur quasi-totalité aux communautés locales. Si dans le cas tanzanien l'uranium produit sera probablement commercialisé aux USA, plusieurs Tanzaniens nous ont interpellé sur le fait que ce n'était pas pour la Tanzanie qu'on allait produire cet uranium mais bien pour permettre aux pays occidentaux de maintenir leurs niveaux de vie et de confort. Cette imbrication des mondes, produit de la globalisation, nous rappelle à quel point notre propre mode de vie a un impact qui le plus souvent est situé si loin que nous n'en avons guère conscience. Il est probablement de notre responsabilité de ne pas rester silencieux au nord sur ces réalités, tout en demeurant aussi pragmatiques que possibles sans compromettre les valeurs de la durabilité qui sous-tendent notre action.



BURKINA FASO

1. BOUMOANA

PROJETS

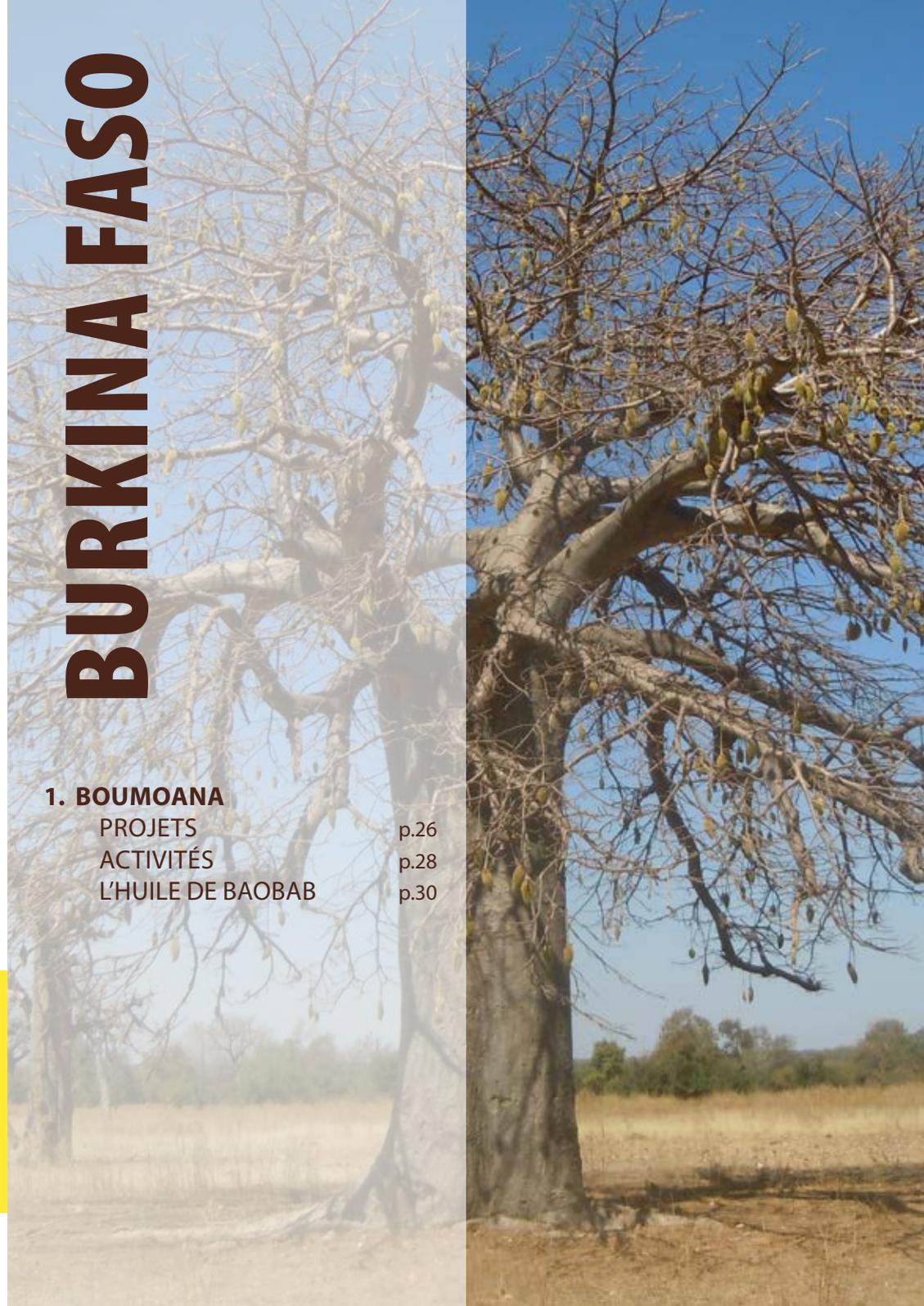
p.26

ACTIVITÉS

p.28

L'HUILE DE BAOBAB

p.30



OBJECTIFS

PROJET FAUNE ET DÉVELOPPEMENT DE BOUMOANA

Initié en 2004, le projet Faune et développement de Boumoana (FAUDEB) couvre une vingtaine de villages des communes Fada N’Gourma et Matiacoali. Situé dans l’Est du pays, la région du projet abrite le plus important continuum trans-frontalier (Burkina-Niger-Bénin) d’aires de faune protégées d’Afrique. Traversée par les routes nationales Burkina-Niger et Burkina-Bénin, elle bénéficie aussi d’un désenclavement vers l’intérieur du pays. Les principales initiatives de développement sont orientées vers l’exploitation des ressources suivantes : laiterie, apiculture, maraîchage, élevage, tannerie, ect.

Depuis plusieurs années, la région fait toutefois face au développement de pratiques agro-pastorales menaçantes pour ces ressources comme le coton ou la transhumance pour les grands troupeaux venant du nord. Pour les populations, les effets négatifs de ces contraintes se traduisent par la disparition d’espèces naturelles nécessaires pour la médecine traditionnelle, la sécurité alimentaire et l’accès à des revenus. Ils se manifestent aussi par un climat de forte tension et des conflits souvent violents dans le partage des terres agricoles, des pâturages et du gibier.

Le fait que la région détienne le plus faible taux de scolarisation du pays constitue également une contrainte pour son développement socio-économique. Sollicitée par les groupements villageois locaux, l’ADAP est intervenue avec pour objectif majeur de les aider à obtenir la place qui leur revient dans la gestion des ressources naturelles et le partage des retombées financières que celles-ci génèrent.

Pour cela, le projet vise à soutenir la mise en place, la protection et la valorisation des zones villageoises d’intérêt cynégétique, à développer les compétences juridiques, techniques et organisationnelles des populations locales ainsi qu’à augmenter et à diversifier les revenus tirés de l’exploitation durable des ressources naturelles.



ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2011

Mise en place de zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC)

La mise en place de zones communautaires de faune permet aux populations locales d'être directement impliquées dans la gestion des ressources naturelles qui se trouvent sur leur territoire et de profiter des recettes financières générées par les activités qui y sont conduites. Dans cette optique, le projet a permis de réaliser les activités suivantes :

- Traçage des pare-feux, installation des panneaux et reconnaissance officielle de 2 nouvelles ZOVIC (6 au total).
- Inauguration de la retenue d'eau réalisée pour le bétail des populations associées à la ZOVIC de Boumoana.
- Un suivi écologique et des patrouilles de surveillance sont organisées dans les 4 ZOVIC les plus anciennes.
- Mise en place de nouvelles réglementations concernant la petite chasse et le partage des bénéfices au profit des populations.



Augmentation et diversification des revenus

Outre la promotion d'une filière de produits forestiers, le projet soutient également des activités telles que le maraîchage ou le micro crédit :

- 3.5t de beurre de karité ont été produites puis écoulées par 60 femmes (2.2t en 2010).
- 550 litres d'huiles de Balanites, Baobab et Neem ont été vendus (240l en 2010).
- 3.2t de miel ont été récoltées et vendues.
- Les 125 exploitants des 6 sites maraîchers du projet ont pu suivre des formations portant sur des techniques de production, de conservation et d'écoulement.
- 10.25t (8.17t en 2010) d'oignons ont été produites et ont permis de générer 5'531'225 FCFA de revenus (2'726'000 FCFA en 2010)
- Le gros oeuvre d'un centre de valorisation a été réalisé.
- 73 personnes ont pu bénéficier d'un crédit pour un montant total de 5'300'000FCFA et 99.06% des montants crédités ont été remboursés.

Renforcement des capacités des populations

Volet important du projet, le renforcement des capacités locales s'est réalisé à travers la conduite de diverses activités qui ont autant bénéficié à des groupements féminins et masculins qu'aux comités villageois :

- 28 personnes ont participé à un voyage d'échange à la Penjari (Bénin) visant à renforcer leurs compétences en matière de gestion de la faune.
- 22 groupements de gestion de la faune ont reçu une formation portant sur la lutte anti braconnage, la gestion des feux de brousse et sur la législation forestière.
- Des formations techniques en matière d'apiculture, de fabrication d'huile végétale et de savons ont été données à près de 40 groupements.
- 3 unions communales ont été officiellement reconnues.
- 285 personnes ont suivi le programme de l'un des 5 niveaux d'alphabétisation offert par le projet et 253 personnes ont été admises au niveau supérieur.

Restauration du couvert végétal

La restauration du couvert végétal est une activité importante puisqu'elle représente à la fois un intérêt écologique et un intérêt économique pour les populations. Durant cette année, les activités suivantes ont été conduites :

- Production de 102'526 plants (27'617 en 2010) répartis en 18 espèces locales et fruitières.
- Entretien des 1876 arbres plantés (70% de ces arbres sont maintenant autonomes et n'ont plus besoin d'arrosage).
- Progression dans l'autonomisation du fonctionnement des 4 pépinières soutenues par le projet.



L'HUILE DE BAOBAB

LES FRUITS DE L'USAGE DURABLE D'UN ARBRE

Des femmes de Nindiari et de Piéga, villages bénéficiaires du projet soutenus par l'ADAP dans l'est du Burkina Faso, ont pris une résolution d'importance pour l'environnement : ne plus couper le baobab (*Adansonia digitata*) en cueillant les feuilles pour la préparation de la sauce du tô (pâte du mil), leur plat principal. Elles sensibilisent les autres femmes à cela. Plutôt que de couper des branches, sinon des pieds entiers (pour les jeunes pousses) pour en cueillir les feuilles, la meilleure pratique prônée, et qui se répand, consiste à gauler juste les feuilles. Ce qui permet d'éviter les destructions dont fait souvent l'objet le baobab dans la région.

En fait, ce sont les valeurs de l'arbre qui le protègent. Il procure aux femmes les feuilles pour la sauce, le pain de singe (fruit du baobab) est salubre comme coupe-faim et sa farine recommandée pour enrichir la bouillie des nourrissons ou le nectar pour les grands jours. C'est l'arbre

mythique de la région, et emblématique de leur terroir, tant le peuplement de l'espèce y est particulièrement dense.

L'origine du changement de comportement qui s'amorce se situe surtout dans la découverte de cette autre valeur de l'arbre : l'huile qu'il fournit. C'est un produit naturel précieux car il n'est pas seulement comestible et recommandé par la pharmacopée locale pour les soins cutanés, mais également pourvoyeur de revenus aux femmes. Il est très prisé sur le marché des produits forestiers non ligneux. Utilisable comme toute huile de cuisine, l'huile de baobab se consomme cuite ou en crudité. Elle est, entre autres, riche en vitamine B. Elle est employée également dans la confection du savon et des pommades en vertu de son efficacité dans le traitement des problèmes de peau et des douleurs musculaires. Le savoir-faire de sa production est traditionnel et appartient aux femmes. Quant à la promotion du produit comme source de revenus et de mo-

tivation pour la protection de l'espèce, elle est due à l'AFAUDEB, le partenaire opérationnel de l'ADAP, dans le cadre du projet. Depuis trois ans, en effet, AFAUDEB soutient les groupements féminins dans la valorisation de cet arbre, afin d'allier accroissement du pouvoir d'achat des populations et conservation des ressources naturelles. Grâce aux formations et aux équipements, la farine de baobab est enrichie ou transformée en jus ou sirop et le conditionnement s'est amélioré. Ce qui a permis aux groupements de doubler et de sécuriser aujourd'hui leurs bénéfices. Une fois la farine extraite, les graines ne sont plus jetées comme auparavant. L'huile qu'on en tire est très recherchée sur le marché. Les résidus des graines après l'extraction de l'huile ne sont pas non plus inutiles. Ils sont traités pour en faire du soubala, un ingrédient prisé en Afrique pour les assaisonnements. La connaissance sur le soubala du baobab est un apport des femmes gourmandes venues de la partie Nord de la région à la faveur

des migrations à leurs cousines du Sud.

L'huile de baobab s'obtient par concassage des graines torréfiées, les graines concassées étant pilées et barattées après quelques jours de macération pour en extraire l'huile. La production est totalement manuelle. Les femmes développent des techniques plus avancées leur permettant de produire de l'huile de meilleure qualité sur les plans de l'odeur et de l'aspect.

L'AFAUDEB, avec le soutien de l'ADAP, appuie la formation, l'équipement, l'écoulement et l'organisation des producteurs en coopératives. Les améliorations à apporter viseront l'allègement de la difficulté du travail et l'augmentation de la qualité de l'huile et de la quantité des productions, ainsi que la promotion du produit auprès du public. De deux femmes avant le projet, l'activité implique aujourd'hui une quarantaine de productrices pour une production moyenne annuelle qui est passée de 2 litres par femme



à 15, certaines productrices allant jusqu'à 30 litres, à raison de 2500 FCFA le litre. La production comme la vente tendent à être collectives pour réunir des quantités à même d'intéresser le marché, faire valoir la solidarité face à la pénibilité du travail de production et partager les connaissances sur cette nouvelle activité. Ainsi, les groupements sont parvenus à faire évoluer le prix en le faisant passer de 750 FCFA avant le projet à 2500 FCFA et un système de redistribution des ristournes est prévu grâce aux bénéfices supplémentaires qui seront réalisés avec l'appui de l'AFAUDEB sur les plans de la commercialisation et de la transformation. Le marché, constitué de particuliers et d'entreprises cosmétiques, est local, national et ouest africain.

Les revenus que peut tirer une population de la valorisation durable d'une ressource peuvent déterminer son engagement effectif dans sa protection. Des femmes du Burkina Faso le

confirment par l'œuvre d'éducation à l'utilisation durable du baobab qu'elles ont entreprise dans les villages couverts par le projet. D'où l'importance accordée à la promotion des produits forestiers non ligneux par le projet. L'huile de baobab est, en effet, un de ces produits à faire connaître et à mettre en valeur au regard de son importance dans l'alimentation et la santé, mais également grâce aux effets positifs de ses retombées financières sur la mobilisation sociale pour la protection de l'arbre et des ressources forestières en général.



ÉTATS FINANCIERS DE L'ADAP

Depuis 2010, les états financiers de l'ADAP sont présentés selon les normes Swiss GAAP RPC 21, développées spécialement pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

Dans ce type d'organisation, l'efficacité du service est prioritaire en lieu et place du résultat périodique et des capitaux propres, ce qui implique une structure de présentation des comptes adéquate, donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view). En adoptant les normes RPC 21, l'ADAP offre un gage de qualité et de transparence, car la comparabilité des états financiers dans le temps et entre entités à but non lucratif s'en trouve facilitée. Cela permet d'améliorer la communication avec les bailleurs (dont notamment la Fédération Genevoise de Coopération) et d'offrir une lecture facilitée de nos états financiers à nos membres! Ces derniers auront l'occasion de voter sur l'ensemble du Rapport de révision des états financiers 2011 de l'ADAP, réalisé par la Fiduciaire Chavaz & Keller, lors de la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu à la rentrée de septembre 2012. Le rapport de révision dans son intégralité est par ailleurs déjà disponible sur demande, et sera accessible sur le site internet www.adap.ch dès son adoption par l'Assemblée Générale.

EXERCICE 2011

BILAN

ACTIFS

| | Au 31.12.2011 | Au 31.12.2010 |
|--|------------------------|------------------------|
| Actifs circulants | | |
| Caisse | 323.80 | 764.95 |
| CCP | 2'746.30 | 107'432.39 |
| CCP projet Inyonga – Tanzanie | 11'158.51 | 72'115.66 |
| CCP projet Selous – Tanzanie | 16'574.27 | 44'636.87 |
| CCP projet AFAUDEB – Burkina Faso | 60'310.30 | 3'292.10 |
| CCP projet d'information Forum Burkina | 7'839.97 | 34'799.92 |
| CCP Deposito | 50'074.15 | |
| Banque BAS/C. Placement | 2'028.82 | 2'026.62 |
| Prêts | | 0.00 |
| Actifs transitoires | 2'696.00 | 1'200.00 |
| Total actifs circulants | 153'752.12 | 266'268.51 |
| Actifs immobilisés | | |
| Banque BAS/Dép. gar. loyer | 1'684.92 | 1'682.82 |
| Équipement de bureau | | 0.00 |
| Matériel de campement | 202.40 | 404.80 |
| Matériel informatique | 299.66 | 599.33 |
| Total actifs immobilisés | 2'186.98 | 2'686.95 |
| TOTAL DES ACTIFS | SFr. 155'939.10 | SFr. 268'955.46 |

PASSIFS

| | Au 31.12.2011 | Au 31.12.2010 |
|---|------------------------|------------------------|
| Fonds étrangers | | |
| Créanciers | 0.00 | 0.00 |
| Passifs transitoires | | |
| Charges à payer | 528.30 | 4'857.95 |
| Participation financière FGC 2011 | 3'939.00 | |
| Provision pour révision des comptes RPC | 3'000.00 | 3'000.00 |
| Total fonds étrangers | 7'467.30 | 7'857.95 |
| Fonds affectés | | |
| Projet Inyonga – Tanzanie | 33'894.41 | 71'949.56 |
| Projet Selous – Tanzanie | 16'429.82 | 94'562.82 |
| Projet AFAUDEB – Burkina Faso | 60'246.00 | 43'252.00 |
| Projet d'information Forum Burkina | 34'380.00 | 34'380.00 |
| Total fonds affectés | 144'950.23 | 244'144.38 |
| Fonds propres | | |
| Résultat reporté | -1'576.93 | 4'377.66 |
| Capitaux propres | 18'530.06 | 14'152.40 |
| Résultat de l'exercice | -13'431.56 | -1'576.93 |
| Total fonds propres | 3'521.57 | 16'953.13 |
| TOTAL DU PASSIF | SFr. 155'939.10 | SFr. 268'955.46 |

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS

| | Au 31.12.2011 | Au 31.12.2010 |
|---|------------------------|------------------------|
| Produits de fonds affectés | | |
| Financement FGC Inyonga – Tanzanie | 147'467.15 | 120'004.00 |
| Financement FGC Selous – Tanzanie | 79'258.00 | 153'164.00 |
| Financement FGC AFAUDEB – Burkina Faso | 160'006.00 | 174'010.00 |
| Financement FGC d'information Forum Burkina | | 120.00 |
| Allocations FGC pour frais de gestion | 47'375.00 | 55'235.58 |
| Total produits des fonds affectés | 434'106.15 | 502'533.58 |
| Produits de fonds libres | | |
| Produits de manifestations | 20'872.50 | 13'140.75 |
| Produits d'encadrement de stages | | |
| Cotisations | 910.00 | 2'320.00 |
| Dons | | 1'582.00 |
| Produits bancaires | 333.70 | 249.00 |
| Dissolution de provisions | 3.00 | |
| Participation salariale OCE | | 18'000.00 |
| Total produits des fonds non-affectés | 22'119.20 | 35'291.75 |
| TOTAL DES PRODUITS | SFr. 456'225.35 | SFr. 537'825.33 |

CHARGES

| | Au 31.12.2011 | Au 31.12.2010 |
|---|------------------------|------------------------|
| Charges directes de projets/fonds FGC | | |
| Charges directes projet Inyonga – Tanzanie | 147'467.15 | 120'004.00 |
| Charges directes projet Selous – Tanzanie | 79'258.00 | 153'164.00 |
| Charges directes projet AFAUDEB – Burkina Faso | 160'006.00 | 174'010.00 |
| Charges directes projet d'information Forum Burkina | | 120.00 |
| Total Charges directes de projets/fonds FGC | 386'731.15 | 447'298.00 |
| Charges directes de projets/fonds propres | | |
| Participation projet Tz Inyonga | | |
| Participation projet Selous | 5'239.33 | -7'000.00 |
| Participation projet BF | 249.00 | 9'288.80 |
| Total Charges directes de projets/fonds propres | 5'488.33 | 2'288.80 |
| Frais administratifs | | |
| Salaires | 32'750.40 | 32'340.00 |
| Assurance accidents | 551.00 | 520.00 |
| LPP | 1'065.00 | 1'210.80 |
| Assurance maternité | | 28.20 |
| Allocations familiales | 5'049.20 | 504.00 |
| AVS/AI/APG | | 4'452.60 |
| Formations | | 131.00 |
| Location bureau | 6'661.80 | 6'661.80 |
| Charges locatives | 595.80 | 595.80 |
| Assurance RC | 105.00 | 105.00 |
| Fournitures de bureau | 101.20 | 24.60 |
| Imprimés et documentation | 817.40 | 790.90 |
| Affranchissements | 126.95 | 146.55 |
| Télécommunications | 1'802.90 | 1'700.80 |
| Cotisation et participation financière FGC | 4'239.00 | 10'540.00 |
| Dons/cotisations | 300.00 | 250.00 |
| Frais de réunion | 79.85 | 166.05 |
| Consommables informatique | 352.95 | |
| Services bancaires | 9.75 | 17.30 |
| Révision des comptes | 3'000.00 | 5'044.40 |
| Catalogues et imprimés | 105.00 | 205.00 |
| R.P./Produits de démonstration | | 589.98 |
| Site internet | 197.00 | 197.00 |
| Déplacements missions | 4'392.80 | 5'767.05 |
| Per diem missions | 3'300.00 | 2'800.00 |
| Frais manifestations | 11'332.36 | 8'847.46 |
| Frais écotourisme | | 487.10 |
| Amortissements | 502.07 | 692.07 |
| Divers et imprévus (abandon de créance) | | 5'000.00 |
| Total frais administratifs | 77'437.43 | 89'815.46 |
| TOTAL DES CHARGES | SFr. 469'656.91 | SFr. 539'402.26 |
| Résultat de l'exercice | -13'431.56 | -1'576.93 |
| | SFr. 456'225.35 | SFr. 537'825.33 |

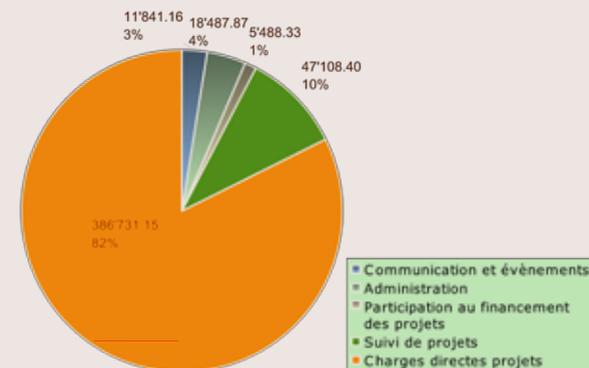
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS POUR PROJETS

ANNÉE 2011

| Fonds affectés | Solde initial au 1.1.2011 | Attributions | Utilisations | Frais de gestion | Transferts internes | Solde final au 31.12.2011 |
|-----------------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|------------------|---------------------|---------------------------|
| Tanzanie - Inyonga | 71'949.56 | 185'948.00 | 206'503.15 | 17'500.00 | | 33'894.41 |
| Tanzanie - Selous | 94'562.82 | 11'000.00 | 79'258.00 | 9'875.00 | | 16'429.82 |
| Burkina Faso | 43'252.00 | 197'000.00 | 160'006.00 | 20'000.00 | | 60'246.00 |
| Projet info Burkina | 34'380.00 | | | | | 34'380.00 |
| TOTAL Fonds Affectés | 244'144.38 | 393'948.00 | 445'767.15 | 47'375.00 | 0.00 | 144'950.23 |

| Fonds propres | Solde initial au 1.1.2011 | Attributions | Utilisations | Transferts internes | Solde final au 31.12.2011 |
|---------------------------|---------------------------|-------------------|--------------|---------------------|---------------------------|
| Capital | 16'953.13 | | | -13'431.56 | 3'521.57 |
| Résultat de l'exercice | | -13'431.56 | | 13'431.56 | 0.00 |
| TOTAL Fonds Libres | 16'953.13 | -13'431.56 | 0.00 | 0.00 | 3'521.57 |

RÉPARTITION DES CHARGES 2011



ANNÉE 2010

| Fonds affectés | Solde initial au 1.1.2010 | Attributions | Utilisations | Frais de gestion | Transferts internes | Solde final au 31.12.2010 |
|-----------------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|------------------|---------------------|---------------------------|
| Tanzanie - Inyonga | 109'817.56 | 96'936.00 | 120'004.00 | 14'800.00 | | 71'949.56 |
| Tanzanie - Selous | 85'328.40 | 183'334.00 | 153'164.00 | 20'935.58 | | 94'562.82 |
| Burkina Faso | 81'476.00 | 155'286.00 | 174'010.00 | 19'500.00 | | 43'252.00 |
| Projet info Burkina | 34'500.00 | | 120.00 | | | 34'380.00 |
| TOTAL Fonds Affectés | 311'121.96 | 435'556.00 | 447'298.00 | 55'235.58 | 0.00 | 244'144.38 |

| Fonds propres | Solde initial au 1.1.2010 | Attributions | Utilisations | Transferts internes | Solde final au 31.12.2010 |
|---------------------------|---------------------------|------------------|--------------|---------------------|---------------------------|
| Capital | 18'530.06 | | | -1'576.93 | 16'953.13 |
| Résultat de l'exercice | | -1'576.93 | | 1'576.93 | 0.00 |
| TOTAL Fonds Libres | 18'530.06 | -1'576.93 | 0.00 | 0.00 | 16'953.13 |

RÉPARTITION DES REVENUS 2011



Comme vous pourrez le constater en parcourant ces tableaux, l'ADAP a reversé près de Frs 387'000.-* sur le terrain en 2011, à travers ses 3 projets en cours. Le montant obtenu par l'ADAP pour la gestion de ces projets se monte à Frs 47'375.- (l'équivalent d'environ 12.5% des montants envoyés sur le terrain), ce qui couvre l'essentiel des frais de suivi des projets (environ Frs 47'000.-, incluant un salaire à mi-temps et les frais de missions de suivi). Pour le reste, grâce notamment au travail de ses bénévoles, l'ADAP ne consacre que 7% de son budget aux dépenses administratives et de communication au Nord, soit environ Frs 30'000.-. Malgré ces efforts pour contenir ses dépenses, l'ADAP doit renforcer sa visibilité au Nord afin d'augmenter ses rentrées financières, notamment sous forme de dons et de cotisations. En effet, en 2011, ce n'est que grâce aux recettes générées à travers des événements (notamment la tenue de stands à la Fête de la Musique et à la Barje) que l'ADAP a pu couvrir ses frais administratifs, et elle a même dû puiser dans ses réserves de capital pour couvrir un déficit de fonctionnement d'environ Frs 13'500.-. Toute dépense imprévue, notamment celles liées aux projets (activités non planifiées mais nécessaires, différends légaux à régler,...), peut poser de sérieux problèmes à l'association, qui se doit donc d'augmenter son autonomie financière et d'action!

En somme, l'ADAP a besoin du soutien de ses membres et sympathisants pour gagner en visibilité au Nord et continuer ses activités de terrain en toute indépendance!

* Un montant de Frs 59'036.- constituant le solde de la Phase 06-20 du projet Inyonga (Tanzanie) a été restitué à la FGC. Ce montant, ajouté aux Frs 386'731.15 envoyés sur le terrain, donne le total de Frs 445'767.15 figurant au tableau de variation des fonds.

REMERCIEMENTS



UN GRAND MERCI

À TOUS LES MEMBRES ET AUX PARTENAIRES DE L'ADAP

Partenaires financiers

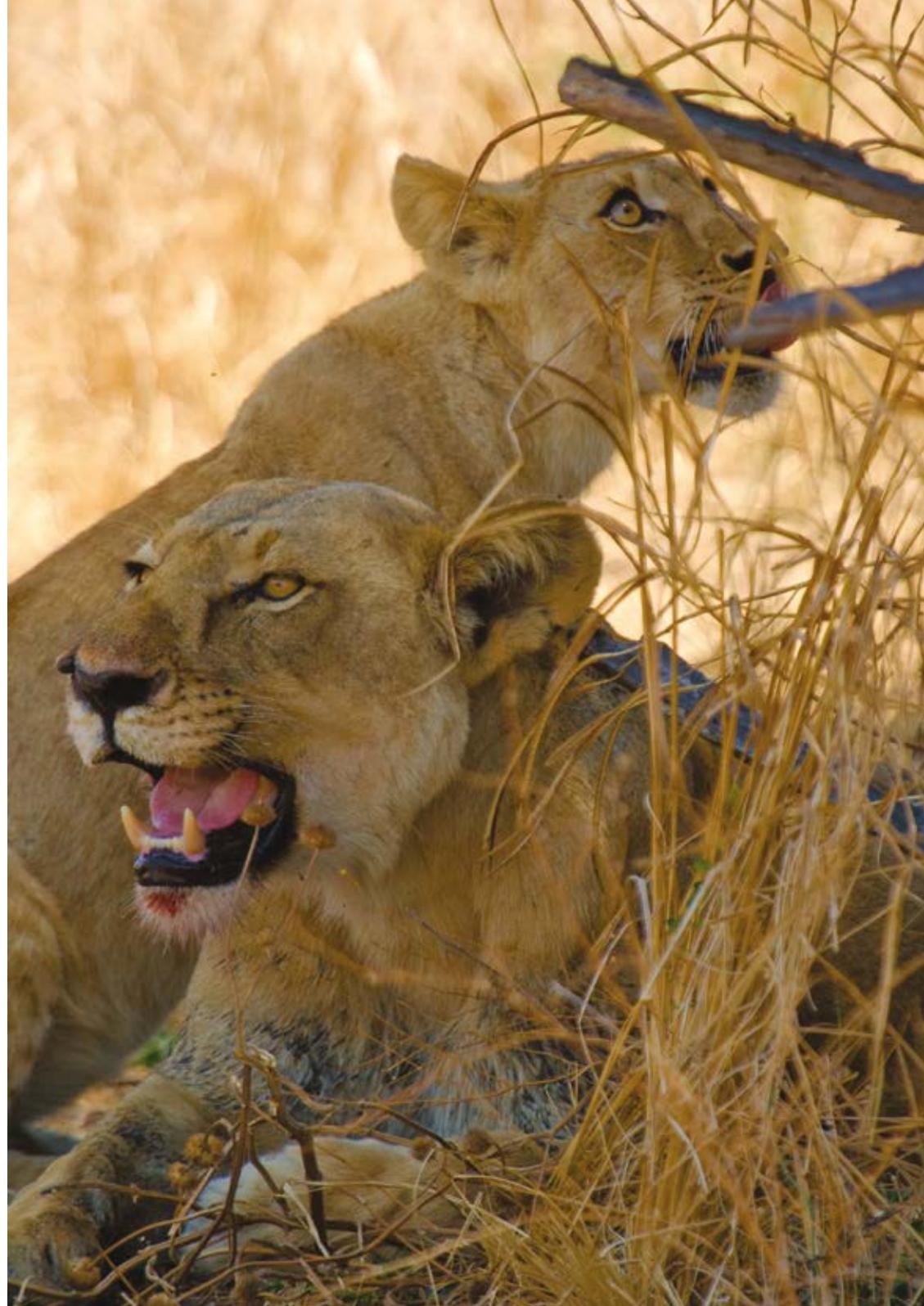
- Commune de Carouge
- Commune de Chêne-Bourg
- Commune du Grand-Saconnex
- Commune de Lancy
- Commune d'Onex
- Commune de Versoix
- Direction du Développement et de la Coopération (DDC)
- État de Genève
- Ville de Genève

Partenaires opérationnels

- Association Labarje
- Association La Comète
- Chambre de l'économie sociale et solidaire-APRES GE
- Fédération Genevoise de Coopération (FGC)
- Fondation Gloriamundi
- Haute Ecole du Paysage, de l'Ingénierie et de l'Architecture (HEPIA)
- Réseau Interdisciplinaire Biosécurité (RIBIOS)
- Sokoine University of Agriculture – Faculty of Forestry and Nature Conservation
- Small Industries Development Organisation (SIDO)
- Tanzania Natural Resource Forum (TNRF)
- Tanzanie Wildlife Research Institute (TAWIRI)
- Université de Ougadougou

Crédits Photos

Marlène Dias / Carole Dubois / Yves Hausser
Laura Olgiatei / Malini Pittet / Arnaud Rodier
Romain Tagand / Hélène Weber





15 rue des Savoises, 1205 Genève
+41 (0)22 320 76 75
info@adap.ch, www.adap.ch
CCP: 17-212756-1



Offert par la Fondation Gloriamundi © 2012
www.fondationgloriamundi.org
Graphisme: Esma Mobs